

Conférence de presse des industriels

Les sociétés forestières membres de l'Ufiga à la peine

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

Ce regroupement a tiré hier la sonnette d'alarme. La filière forêt-bois accuse le contre coup du scandale du "Kevazingo". Les quinze sociétés affiliées invitent l'administration à une action urgente de sauvetage de l'industrie du bois.

L'UNION des forestiers industriels du Gabon et aménagistes (Ufiga) a tenu hier, à son siège de Libreville - boulevard Triomphal - un point de presse au cours duquel il a été question, pour ce groupement de 15 sociétés, de

tirer la sonnette d'alarme et préciser ce qui ne tient plus de la rumeur. A savoir, dire l'ampleur des dégâts de " l'affaire Kevazingo " sur la filière forêt-bois pour les entreprises utilisant le port d'Owendo, expliquer les impacts sur la trésorerie des entreprises membres de cette organisation, dresser le point actuel des pertes effectives d'emplois, montrer le risque de mise en chômage progressive des employés, si rien n'est fait dans une semaine. Les forestiers industriels et aménagistes ont aussi relevé les risques judiciaires de non-respect de contrats de livraison avec les clients internationaux,



Françoise Van De Ven, déléguée de l'Ufiga, Lucien Oguenda-Joseph (d) et Jean Mounguengui, DRH Rougier-Gabon et Precious Woods,

et la perte potentielle des débouchés à l'étranger pour les produits gabonais. Dès l'entame de son propos, Françoise Van De Ven, déléguée générale de l'Ufiga, encadrée par Lucien Oguenda-Joseph

et Jean Mounguengui, respectivement directeurs des Ressources humaines de Rougier Gabon et de Précious Woods, est allée droit au but : " Depuis de nombreux mois, l'activité économique de nos

membres s'est fortement dégradée, suite au dossier Kevazingo, dans lequel aucun de nos membres n'est et n'a, à aucun moment, été sous enquête." Les activités d'emportage à l'export (chargement du bois dans les conteneurs) ont été de nouveau suspendues, depuis le 1er mai 2019. La difficulté à exporter date depuis l'année dernière. En réalité, suite au scandale du "kéva", pas un seul agent des Eaux et forêts, et de Douanes ne veut apposer une simple apostrophe, encore moins un cachet sur un quelconque document d'exportation du bois, ni un bordereau pour faire bouger une grume. "Même les grumes, arrivées par

train et qui ont été déchargées dans le parc Setrag à Owendo, ne peuvent faire l'objet d'une évacuation par camion vers les unités de transformation, qui se trouvent à Owendo même, alors que les bordereaux de roulage et spécifications visés pour le transport par rail existent et doivent faire l'objet d'un nouveau bordereau avec visa des agents de l'administration forestière, pour l'acheminement vers l'usine à Owendo", déplore Van De Ven, qui fait état de 12 000 mètres cubes de grumes sur le parc Setrag et Owendo. Les entreprises et usines membres l'Ufiga accusent déjà le coup.

Impacts économiques

Les conséquences pour l'Ufiga en quelques chiffres

I.M'B
Libreville/Gabon

EN termes d'emplois, 373 des 5184 employés par les sociétés membres de l'Ufiga sont au chômage technique. Ils ne perçoivent désormais que 50 % du salaire de base. Près de 760 devraient rejoindre leurs rangs, d'ici une semaine, si rien n'est fait. A l'exception d'un seul membre opérant à Port-Gentil, plusieurs socié-

tés syndiquées à l'Ufiga ont perdu un mois et demi de réserve de trésorerie. Partie du port d'Owendo où il y a blocus, l'onde de choc se propage déjà à l'intérieur du pays. L'approvisionnement en bois étant devenu problématique, les entreprises de l'Ufiga suffoquent par manque de matières premières. A Mbouma-Oyali (Franceville), l'usine de Rougier-Gabon, les machines ont cessé de mordre du bois. Fourneaux et installations sont



Sourire d'un employé de Rougier à Ndojé. En chômage technique, ceux de l'usine de Franceville ont perdu le leur.

à l'arrêt. L'usine d'Owendo pourrait connaître le même coup de frein. " A quoi sert-il de couper des grumes et transformer si l'on ne peut évacuer, exporter", s'interroge Oguenda-Joseph. L'Ufiga estime à 29 000 mètres cubes, le stock de produits transformés prêts à l'exportation. L'Union des forestiers industriels et aménagistes (Ufiga) craint surtout pour les clients à l'international. " Le non-respect des délais contractuels de li-

vraison peut coûter cher à nos membres. Et les clients peuvent se tourner vers des nouveaux fournisseurs, avec le risque évident de perte de parts de marché", explique Van De Ven. L'Ufiga dit avoir écrit au ministre des Eaux et Forêts, avant qu'il ne soit révoqué du gouvernement. Un récent courrier vient d'être déposé sur la table du Premier ministre, à l'effet de décanter la situation. La réponse est toujours attendue.

Petit angle

Dilemme entre le temps de la justice et le temps de l'économie

I.M'B
Libreville/Gabon

LES opérateurs économiques de l'Ufiga le réclament : les 12 000 mètres cubes de produits transformés, sans rapport avec le kevazingo, et stockés au port d'Owendo, doivent être exportés. La filière doit reprendre vie, et l'administration authentifier les documents de tout le long de la

chaîne : de la forêt à l'usine, et à l'exportation. Sinon d'ici la fin de la semaine, 760 employés seront mis en chômage technique. Et d'ici juin 2019, les industries de la filière forêt-bois pourraient être sur cale. Pendant que l'Ufiga échangeait avec la presse, la Société civile pour l'économie verte en Afrique centrale (Roscevac) et l'Alliance panafricaine pour la justice climatique rencontraient, de 11 heures à 17 heures, la Commission Environnement, protection de la

nature et développement durable de l'Assemblée nationale. Le président de l'institution, Faustin Boukoubi, a personnellement présidé l'ouverture de ces échanges entre députés et experts de l'environnement. " L'affaire Kevazingo " était au menu des échanges. " Nous avons demandé aux parlementaires d'accélérer l'urgence judiciaire pour minimiser l'impact de la non-exportation des produits, même légaux, sur l'économie nationale", a déclaré Fabrice Ntchango, coordon-

nateur du processus REDD+, membre de la société civile. S'il est pressant que l'industrie du bois reprenne de la vigueur, il est tout aussi vital que la justice s'exprime, sans pression. Contradiction apparente, le temps de la production économique ne semble pas s'accorder avec le temps (minutieux) de la justice. En effet, il est nécessaire qu'elle prenne le temps de décortiquer le dossier pour la manifestation de la vérité. En tout cas il y a de fortes chances que les deux parties

ne parlent pas le même langage puisque tiraillées entre des impératifs économiques et financières, lobbying de la Société civile et impératif de rendre la justice dans la sérénité. Nous pensons que dans le cas du "Kévazingo" prendre du temps pour les procédures judiciaires ne nuirait pas à la vie économique. Au contraire, il servirait plutôt les intérêts des opérateurs économiques qui ont grandement besoin que le secteur soit bien assaini. " Le temps des engagements

internationaux doit être pris en compte dans le temps de la justice", clame le Roscevac. Une chose est sûre, il faut à l'administration trouver le point d'équilibre qui satisfasse et la justice, et l'économie. Pour autant, la préoccupation des acteurs économiques et de la société civile est de ne pas éluder l'importance de faire la lumière sur ce trafic de Kevazingo, d'autant que de forts soupçons pèsent aussi sur un certain nombre d'acteurs.

Au lendemain des sanctions politico-administratives

Léa Meyé et Corneille Mangoungou saluent la décision du chef de l'Etat

SM
Libreville/Gabon

Auparavant, ce sont les leaders des partis politiques de l'opposition réunis au sein du "Cercle réalités et perspectives gabonaises" (CRPG) qui se sont félicités de la décision du numéro un gabonais, de mettre fin aux fonctions du vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou, et du ministre

d'Etat chargé des Forêts, Guy-Bertrand Mapangou. Pour la suite, ils avaient exigé du gouvernement une réforme en profondeur de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite. LES réactions n'arrêtent plus de pleuvoir, depuis les sanctions infligées par les plus hautes autorités gabonaises, à plusieurs hauts fonctionnaires et certaines personnalités de l'Etat, dans le cadre du scandale du détournement de 353

conteneurs de Kevazingo, au port-d'Owendo. Les dernières en date sont celles d'Annie Léa Meyé et Jean Corneille Mangoungou, deux acteurs politiques. Lesquels ont dit, samedi dernier, à la faveur de deux déclarations distinctes, saluer les mesures prises par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, visant à sanctionner avec la dernière énergie toutes les personnes mêlées, de près ou de loin, à ce scandale économique qui continue de défrayer la chronique.

Ces derniers ont également invité le président de la République, ainsi que la justice gabonaise, à aller au bout de cette affaire, afin que toute la lumière soit faite et que " cesse, définitivement, l'impunité dans ce pays." Et aussi, a soutenu Annie Léa Meyé, " pour que nous n'ayons pas l'impression que ces premières sanctions ne sont que de l'enfumage pour endormir le peuple." Oui ! a-t-elle ajouté, " il faut aller plus loin pour montrer une réelle volonté de changer

les choses et pour ne pas donner l'impression d'être dans le cadre d'un règlement de comptes, comme le pensent et le disent certains compatriotes." De même, ils se sont prononcé, chacun, sur d'autres faits qui, de leur point de vue, paraissent aussi scandaleux que celui du Kevazingo, dans la mesure où tous tendent à ternir l'image du pays. A savoir, la pratique du proxénétisme sur les réseaux sociaux, depuis un certain temps.



Annie Léa Meyé lors de sa déclaration.

Des histoires de dépravation de mœurs dénoncées par Annie Léa Meyé comme étant "devenues légion au Gabon et donnent l'impression que ces pratiques sont normales."